Master 2 Droit de la propriété intellectuelle

Parcours Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies

Présentation

La 2e année de master Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies s'adresse aux étudiants ayant acquis en 1re année de master les bases du droit de la propriété intellectuelle, du droit du marché et des techniques contractuelles. Ils approfondiront leurs connaissances et leur orientation grâce à des cours théoriques et des séminaires professionnels, tout en testant ces connaissances lors d'un stage en entreprise d'une durée minimale de deux mois et/ou en rédigeant un mémoire de recherche.
Ce master forme des juristes de haut niveau dans cette spécialité très demandée en raison de l'expansion de l'informatique et de l'Internet, de l'essor des industries culturelles (audiovisuel, édition...), du recours intensif aux signes distinctifs (notamment marques, noms de domaine et appellations protégées), de l'accent mis sur l'innovation dans de nombreux secteurs (logiciels, méthodes commerciales, médicaments et biotechnologies en général).
D'un point de vue plus académique, son objectif est aussi de former à la recherche des étudiants qui pourront poursuivre un parcours doctoral au sein de l'équipe du CUERPI, Centre universitaire d'enseignement et de recherche en propriété intellectuelle, intégré au CRJ (Centre de Recherches Juridiques - EA 1965).

Les compétences acquises sont les suivantes :

- Maîtrise des principes et portée des droits de propriété intellectuelle (droit des marques, brevets, dessins et modèles, droit d'auteur et droits voisins) et du droit des nouvelles technologies
- Connaissance approfondie de l'environnement des droits de propriété intellectuelle (droit de la concurrence, droit de la distribution...) et des sources internationales et européennes
- Aptitude à rédiger des contrats d'exploitation
- Perfectionnement de l'anglais pour la propriété intellectuelle

Admission

Conditions d'admission

Le master propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies est accessible aux étudiants titulaires d'un master 1 ou aux personnes justifiant d'une formation nationale ou étrangère équivalente.

Les critères de sélection sont notamment la qualité des résultats obtenus sur le cursus 1re année de licence à 1re année de master, la maîtrise de l'anglais et la pratique de la propriété intellectuelle (stage, mémoire).
Les meilleurs dossiers sont sélectionnés directement, d'autres le sont à l'issue d'une audition. Le candidat doit justifier de la cohérence et de la pertinence de son projet professionnel. Certains professionnels peuvent bénéficier de la procédure VAE (validation des acquis de l'expérience).

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, rubrique candidatures et inscriptions.

Public cible

1. Public en formation initiale
2. Public en formation continue

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Poursuite d'études

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

Infos pratiques :

> Composante : Faculté de Droit
> Durée : 1 an
> Type de formation : Formation initiale / continue
> Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Bruguiere Jean Michel
Jean-michel.Bruguiere@univ-grenoble-alpes.fr

Trefigny Pascale
Pascale.Trefigny@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité M2 parcours Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies
droit-M2PI@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 82 59 67

Programme

Master 2e année

Semestre 9

UE Aspects fondamentaux et économie de la propriété intellectuelle - Aspects fondamentaux de la propriété intellectuelle - Economie de la propriété intellectuelle	4 ECTS
UE Propriétés industrielles - Droit des brevets et des obtentions végétales - Droit des marques - Droit de dessins et modèles	13 ECTS
UE Propriété littéraire artistique - Droit d'auteur - Droits voisins	9 ECTS
UE Droit de l'immatériel - Droit pénal de l'immatériel	4 ECTS

- Droit public de l'immatériel

Semestre 10

UE Droit de l'informatique et de l'internet - Droit de l'économie numérique - Droit des contrats informatiques	9 ECTS
UE Propriété intellectuelle et technique contractuelle - Propriété intellectuelle et technique contractuelle	6 ECTS
UE Environnement international et droits périphériques de la PI - Droit international de la PI - Droit du marché (concurrence et distribution)	6 ECTS
UE Professionnalisation et recherche - Anglais pour la PI - Stage - Mémoire - Note de synthèse - Grand oral	9 ECTS